

# L'AMDHS se présente



## Qui sommes-nous?

L'Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse (AMDHS) ([www.vlss.ch](http://www.vlss.ch)) défend les intérêts de quelque 1200 médecins-cadres exerçant en Suisse (médecins-chefs et médecins dirigeants). Le nombre de nos membres est en constante augmentation.

Depuis 2006, l'AMDHS est une organisation de base de la FMH. Ainsi, les intérêts des médecins-cadres sont directement représentés auprès de cette dernière via l'AMDHS.

## Nos buts

Nous traitons de questions relatives à la politique de la santé principalement dans le domaine hospitalier. Nous participons aux procédures de consultation, prenons position sur les projets de lois et d'ordonnance et siégeons à la Commission de politique sociale de l'Union suisse des Arts et métiers (usam). Par des mesures ciblées, nous voulons garantir la qualité élevée des soins médicaux hospitaliers et contribuer au contrôle de la qualité requise.

De plus, nous nous engageons à promouvoir les médecins dirigeants dans leur pratique professionnelle, notamment en veillant au respect des Réglementations pour la formation postgraduée et continue de la FMH. Notre objectif principal vise l'amélioration constante des conditions économiques et sociales de nos membres.

## Nos offres

### Prévoyance professionnelle optimale

Outre une solution de prévoyance optimale pour les revenus provenant d'une activité indépendante (consultation), nous proposons également à nos membres une solution pour leur activité salariée, autrement dit pour les honoraires perçus en tant que médecin-cadre. Ils leur est possible d'assurer intégralement (ou partiellement) le salaire qui ne figure pas déjà dans la prévoyance de base via notre prévoyance pour cadres. Les montants versés à la prévoyance professionnelle sont entièrement déductibles des impôts.

## Consultations juridiques gratuites

L'AMDHS met à disposition de ses membres un service gratuit de consultations juridiques atteignable tous les matins (sauf le mardi) de 8h00 à 12h00 par téléphone au 031 330 90 01 ou par courriel à l'adresse [omacchi@vlss.ch](mailto:omacchi@vlss.ch). Les non-membres peuvent également recourir à ce service qui s'avère payant pour eux.

## Précieuses alliances

Nous défendons les intérêts de nos membres au Comité central, à l'Assemblée des délégués et à la Chambre médicale de la FMH, de même qu'auprès de H+, de l'usam et dans les séances régulières avec la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS). Nous participons aussi aux procédures de consultations sur le plan fédéral.

## Comité

### Président:

Dr H.-U. Würsten, Centre hospitalier Bienne

### Vice-président:

Dr C. Moll, Hôpital cantonal de Münsterlingen

### Past-président:

Prof. W. Straub, Frauenkappelen

### Assesseurs:

Dr M. Schwöbel, p.-d., Kinderspital Lucerne;

Dr P.-F. Cuénoud, Hôpital Régional Sion

### Administrateur:

Dr T. Eichenberger, avocat, Bolligenstrasse 52, 3006 Berne

### Secrétariat:

Mme P. Wolf, Bolligenstrasse 52, 3006 Berne

### Consultations juridiques:

O. Macchi, dr en droit, Bolligenstrasse 52, 3006 Berne